

Vide-greniers de ROUVRES (28) du 30 septembre 2018. Organisé par l'association ROUVR'ET VOUS**Je souhaite réserver un emplacement de mètres à 4€ le mètre**

(2 mètres minimum)

(6 mètres minimum pour laisser sa voiture sur l'emplacement)

Ci-joint, mon règlement de€

Fiche de renseignements à remplir conformément à la réglementation en vigueur en matière de vente d'objets mobiliers sur les vide-greniers, etc.

Loi du 30-11-1987. - Décret du 14-11-1988 - Circulaires préfectorales du 10-04-1990 et du 06-12-1990.

*Je soussigné(e),***NOM.....Prénom.....**

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Adresse mail.....Téléphones.....

Titulaire de la pièce d'identité (CNI, PASS., PC) N°.....

Délivrée lepar.....

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)

- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)

- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal)

- Je participe de manière exceptionnelle au vide-greniers organisé le 30 septembre 2018 par l'Association « Rouvr'Et Vous » à Rouvres (28).
- Je certifie que les objets exposés sont ma propriété et n'ont pas été achetés dans un but de revente.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer et à laisser mon emplacement propre à mon départ.

Fait à..... le.....

Signature de l'exposant obligatoire :

Le dossier d'inscription contient :

- ✓ La fiche ATTESTATION-INSCRIPTION VIDE-GRENIERS complétée et signée.
- ✓ Le règlement de l'emplacement à l'ordre de ROUVR'ET VOUS.
- ✓ Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité.

Adresser votre inscription à :Association **Rouvr'Et Vous**
9, Grande Rue
28260 ROUVRES

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Accès des vendeurs à partir de 7h00 .Une réservation NON PAYEE par avance ne sera pas prise en compte au-delà de 8h00 le 30 septembre 2018, les emplacements libres seront mis à la disposition de l'organisation.

Sur place, vous trouverez une buvette, de quoi vous restaurer et aussi un téléphone public et des sanitaires dans le hall d'entrée de la salle des fêtes.

Vide-greniers de ROUVRES (28) du 30 septembre 2018. Organisé par l'association ROUVR'ET VOUS**Je souhaite réserver un emplacement de mètres à 4€ le mètre**

(2 mètres minimum)

(6 mètres minimum pour laisser sa voiture sur l'emplacement)

Ci-joint, mon règlement de€

Fiche de renseignements à remplir conformément à la réglementation en vigueur en matière de vente d'objets mobiliers sur les vide-greniers, etc.

*Je soussigné(e),***NOM.....Prénom.....**

Représentant la Société/Association/ (Raison sociale) :

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont le siège est situé (adresse) :

ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant :

Code postal..... Ville.....

Adresse mail.....Téléphones.....

Titulaire de la pièce d'identité (CNI, PASS., PC) N°.....

Délivrée lePar.....

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)
- Avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer et à laisser mon emplacement propre à mon départ.

Fait à..... le.....

Signature de l'exposant obligatoire :

Le dossier d'inscription contient :

- ✓ La fiche ATTESTATION-INSCRIPTION VIDE-GRENIERS complétée et signée.
- ✓ Le règlement de l'emplacement à l'ordre de ROUVR'ET VOUS.
- ✓ Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité.

Adresser votre inscription à :

Association Rouvr'Et Vous
9, Grande Rue
28260 ROUVRES

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Accès des vendeurs à partir de 7h00 .Une réservation NON PAYEE par avance ne sera pas prise en compte au-delà de 8h00 le 30 septembre 2018, les emplacements libres seront mis à la disposition de l'organisation.

Sur place, vous trouverez une buvette, de quoi vous restaurer et aussi un téléphone public et des sanitaires dans le hall d'entrée de la salle des fêtes.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE-GRENIERS DE ROUVRES

- Le vide-greniers de Rouvres se déroulera le dimanche 30 septembre 2018 sur le terrain communal autour de la salle des fêtes.
 - Il est ouvert
 - aux particuliers quel que soit leur lieu de domiciliation.
 - aux professionnels justifiant de leur dénomination, raison sociale, numéro d'inscription au registre du commerce et numéro Siret ou Siren.
 - Avant de s'installer sur les lieux du vide-greniers, les vendeurs doivent avoir remis leur dossier d'inscription complet, effectué leur règlement auprès des organisateurs et attendre qu'on leur désigne leur emplacement.
 - Si la longueur de l'emplacement fait au moins 6 mètres, il est possible d'y garer son véhicule. Il ne pourra être déplacé qu'à la fermeture du vide-greniers. Les autres véhicules doivent impérativement stationner sur le parking ou dans les rues avoisinantes.
 - L'installation sauvage est interdite.
 - Pièces à fournir lors de l'inscription : pour chaque inscription, les vendeurs devront présenter une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte de séjour), et un justificatif professionnel pour les professionnels.
 - Les heures d'ouverture du vide-greniers sont les suivantes :

Vendeurs : 7h00 – 18h00

N.B. : L'accès des véhicules dans le vide grenier est interdit après 8h00.

Visiteurs : 8h00 – 18h00

- Un service de restauration et de rafraîchissement est assuré par l'Association Rouvr'Et Vous, organisatrice du vide-greniers.
- La zone des stands des vendeurs doit rester propre tout au long du vide-greniers. Des sacs poubelle seront distribués à chaque vendeur. Les sanitaires de la salle des fêtes seront mis à disposition.
- **Les emballages et les objets non vendus à l'issue du vide-greniers doivent être emportés par les vendeurs. Le terrain communal de Rouvres doit être rendu à la mairie dans un état de propreté impeccable.**
- **La vente d'animaux et d'armes est strictement interdite.**
- L'Association Rouvr'Et Vous, organisatrice du vide-greniers, n'est pas responsable des pertes, vols et dégradations de toute nature occasionnés dans le vide-greniers et ses alentours et décline toute responsabilité quant aux risques divers encourus du fait de la proximité de la rivière.
- Un téléphone public se trouve à l'entrée de la salle des fêtes avec les numéros d'appel des secours.